



Le mot du président

Vous !

Ce petit mot pour tenter d'instaurer un dialogue régulier entre vous et le président de votre syndicat. Si cela fait 20 ans que me suis engagé dans la défense des employés de la poste et le syndicalisme, c'est que je suis un idéaliste. Cet idéalisme m'a poussé, en 2005, à créer un nouveau syndicat, car je ne supportais plus les compromissions de mon ancien syndicat.

Et vous ? Si vous lisez ces lignes c'est que vous êtes syndiqués (bravo, vous faites partie de la moitié des travailleurs qui croient aux syndicats) et qu'en plus vous avez cru, et adhéré, en un nouveau syndicat combatif de la Poste. Vous vous acquittez certainement aussi de la cotisation annuelle permettant de payer les procédures en justice et la défense des cas individuels, jusqu'au Tribunal fédéral.

C'est bien ! Mais est-ce assez ? Sans jouer à Kennedy qui conseillait aux Américains de se demander qu'est-ce qu'ils pouvaient apporter à l'Amérique plutôt que ce que l'Amérique pouvait leur apporter, il est indéniable que la force et la détermination du SAP, c'est vous. La politique syndicale et la stratégie du SAP, c'est aussi vous. Le poids et la place qu'on prendra à la Poste, c'est encore vous.

Si un jour nous pourrions renverser des montagnes ce sera par vous. Si un jour nous pourrions améliorer le respect de l'entreprise envers les employés, ce sera aussi par vous. Car malgré toute ma détermination et celle de votre comité, nous n'atteindrons rien sans votre soutien et votre engagement individuel. La force d'un syndicat, et donc la place qu'il peut prendre dans les négociations avec l'employeur, ne se calcule pas au nombre de ses adhérents, mais à leur détermination et engagement sur le terrain. La détermination d'un comité ne peut se reposer que sur l'appui et le soutien sans faille des membres.

Alors pour savoir le poids que vous avez donné à votre syndicat, posez-vous les questions :

- combien de fois suis-je allé à l'assemblée générale et apporté mon soutien au comité ?
- combien de fois ai-je été sur le site internet du SAP pour y lire des informations ?
- combien de fois ai-pris contact avec le comité pour lui signaler des problèmes à la place de travail ?
- combien de fois ai-je parlé du SAP à des collègues et leur ai demandé d'y adhérer ?

Nous sommes un syndicat de base, démocratique. Nous nous faisons un honneur à ce que les décisions ne se prennent pas par des délégués, mais par l'ensemble des membres. Le dernier mot vous revient donc à vous !

Dans un prochain papier, je vous entretiendrai sur les commissions de personnel et leur importance.

Vos commentaires et réponses à : s.a.p@bluewin.ch

Salutations militantes
Olivier Cottagnoud
Président du Syndicat Autonome des Postiers

Avril. 12